

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 06 mars 2006

N° 2006-26

Nombre de délégués en exercice :	20	L'an deux mil six, le 06 mars 2006 à dix-sept heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	11	
Date de la convocation :	24 février 2006	

Présents : MM. ANDRIEU, ASTRUC, CAMBON, GARRIGUES, GUIRBAL, MASSAT, MOIGNARD, PLAGES, ROSET, SAUTEDE, STEIN.

Absents excusés : MM. COLLIN, DAGEN, DE MARSAC, EMPOCIELLO, MOUNIE, NONORGUES, QUÉREILHAC, ROUCOLLE, ROGER.

Assistaient à la séance : M. BONSANG (CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron), MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

OBJET : Affectation du Résultat du Compte Administratif 2005.

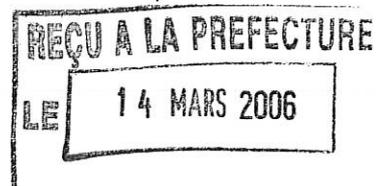
Après adoption du Compte Administratif, il convient d'affecter le résultat de celui-ci conformément aux règles applicables en la matière :

- considérant que le Compte Administratif 2005 présente un excédent de fonctionnement constitué du résultat de l'exercice augmenté du résultat reporté de l'exercice 2004 s'élevant à **583 859.20 €**, avant prise en compte des restes à réaliser de la section en dépenses et recettes,
- considérant que le besoin de financement de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et recettes s'élève à **391 196.86 €**.

Le Président propose :

- d'affecter la somme de **391 196.86 €** au financement des opérations d'investissement,
- d'affecter le solde, soit **192 662.34 €** en excédent de fonctionnement reporté.

*
**



Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve les propositions du Président et décide :

- d'affecter la somme de 391 196.86 € au financement des opérations d'investissement,
- d'affecter le solde, soit 192 662.34 € en excédent de fonctionnement reporté.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE14 MARS 2006
ET DE SA PUBLICATION LE14 MARS 2006
Montauban, le 15 MARS 2006

LE PRÉSIDENT,

Jean CAMBON

*Fait et délibéré,
les jour, mois et an que dessus,*

Le Président,

Jean CAMBON

